

livre blanc

de la **sécurité
intérieure.**

Conférence des citoyens

Dossier de presse

Samedi 11 et dimanche 12 janvier 2020

Samedi 25 janvier 2020



1. Édito

Depuis quelques mois, nous avons lancé un chantier majeur pour la protection des Français : la conception d'un Livre blanc de la sécurité intérieure.

L'objectif, ambitieux, est de bâtir la sécurité du XXI^e siècle. Une vaste réflexion a été engagée, qui associe l'ensemble des directions du ministère de l'Intérieur afin d'établir un état des lieux complet et définir une stratégie claire pour répondre aux défis de demain.

Quatre groupes de travail, d'expertise, ont été formés. Ils portent sur quatre points clés : l'organisation de nos forces de sécurité et de secours ; les moyens, humains et matériels ; la création d'un véritable continuum de sécurité pour les Français ; enfin, l'indispensable prise en compte des évolutions technologiques et le défi de l'innovation.

Si des constats prennent forme et que des idées émergent, nos réflexions ne pourraient être complètes sans y associer les Français car ce sont eux, en définitive, les « usagers » de la sécurité.

Durant deux weekends, des Français sélectionnés par un institut de sondage pour être le miroir de la société vont donc former, à Beauvau, une conférence de citoyens. Sessions de formation et travaux en atelier vont leur permettre de formuler, en connaissance de cause, des propositions éclairées pour contribuer à l'élaboration du Livre blanc.

Cet exercice de démocratie participative est inédit pour le ministère de l'Intérieur. Mais il nous semblait impératif. On ne peut pas construire la sécurité des Français sans eux. Elle n'est pas seulement une question de spécialistes et de praticiens, elle est l'affaire de tous. Les forces de l'ordre avaient été largement consultées pour mettre en place la Police de Sécurité du Quotidien. Nous avons souhaité associer nos concitoyens à la réflexion sur le Livre blanc.

Pour orienter les discussions et les échanges, nous avons choisi un angle : celui de la relation entre les forces de sécurité et de secours (policiers, gendarmes et sapeurs-pompiers) et la population. Cette question, nous l'avons choisie parce qu'elle est au cœur des enjeux et des préoccupations du présent, et qu'elle est essentielle pour l'avenir. Nous avons besoin de connaissance mutuelle, de compréhension et de confiance durable entre les Français et les forces de sécurité.

Cette conférence doit être l'occasion de confronter les opinions de chacun, de prendre le temps de l'échange et de la réflexion ensemble, de déjouer les préjugés et de façonner des solutions innovantes, directement tirées du vécu de nos concitoyens.

Notre volonté de concertation ne s'arrête pas à ce dispositif. Parce que dans tous les territoires, les élus, les associations, les acteurs locaux, et bien sûr les Français eux-mêmes doivent avoir leur mot à dire, nous avons demandé aux Préfets d'organiser dans les semaines à venir, dans chaque département, des Assises territoriales de la sécurité intérieure. Nous y prendrons part, personnellement.

Par nature, le ministère de l'Intérieur est celui de l'urgence, des crises, de l'instant. L'intensité de l'année 2019 l'a amplement démontré, parfois de manière dramatique. Mais nous voulons qu'il soit aussi un ministère qui regarde au loin, pour et avec les Français. C'est l'objet du Livre blanc de la sécurité intérieure. C'est le but de cette conférence des citoyens.



Christophe Castaner
Ministre de l'Intérieur



Laurent Nuñez
*Secrétaire d'État auprès
du ministre de l'Intérieur*

2. Qu'est ce qu'une conférence des citoyens ?



Une conférence des citoyens est un outil de démocratie participative, créé au Danemark dans les années 1980 et importé en 1998 et qui constitue un mode innovant de recueil de l'opinion citoyenne.

La conférence des citoyens consiste à réunir un petit groupe de personnes reflétant la diversité d'une population donnée (France entière, région, agglomération, etc). Ces citoyens sont amenés à réfléchir sur un sujet à caractère scientifique ou éthique, échappant le plus souvent à l'évaluation citoyenne ou qui s'avère « confisqué » par des experts du fait de la barrière de compétence et de langage dans la société entre le citoyen et l'expert.

Pendant un ou plusieurs weekends, le panel de citoyens s'informe et échange sur le sujet de la conférence des citoyens, auprès d'une diversité d'experts ou d'acteurs de terrain qui leur transmettent ainsi des clefs de compréhension. Ces experts appartiennent à l'institution commanditaire, mais sont également issus d'autres horizons, comme celui de la recherche universitaire.

Forts des connaissances acquises, les citoyens rédigent à huis clos un avis citoyen comprenant à la fois l'état de leurs réflexions sur le sujet et éventuellement des recommandations. Cet avis est ensuite remis au commanditaire et fait l'objet d'une restitution publique.

Comment va se dérouler la conférence des citoyens pour le Livre blanc de la sécurité intérieure ?

100 citoyens, issus de tout le territoire, y compris des Outre-mer, et reflétant la diversité de l'ensemble de la population de notre pays dans toutes ses composantes, seront réunis durant deux weekends au ministère de l'Intérieur. Le samedi 11 et le dimanche 12 janvier, un temps important sera consacré à des formations ainsi qu'à des échanges avec des experts, afin de réunir les conditions d'un débat éclairé avant que débute le travail en atelier. Les citoyens auront également à leur disposition des documents, tel que celui présentant le ministère de l'Intérieur, qui a leur été adressé en amont de la conférence et qui est reproduit dans ce dossier de presse. Le samedi 25 janvier, les citoyens présenteront au ministre de l'Intérieur les propositions qu'ils auront élaborées. Afin de garantir l'impartialité de la démarche, la sélection du panel et l'animation des débats ont été confiées à l'institut IFOP.

Les travaux de cette conférence porteront sur le thème des relations entre les citoyens et les forces de sécurité intérieure. Ce thème principal sera abordé sous quatre angles différents au sein d'ateliers de 25 personnes :

- Quelles sont les attentes des citoyens à l'égard des forces de sécurité, et comment mieux y répondre (par l'information, la formation) ?
- Quelle place pour le numérique dans les relations entre les citoyens et les forces de sécurité ?
- Comment les citoyens et les forces de sécurité peuvent-ils lutter contre les incivilités ?
- Comment les citoyens peuvent-ils avec les forces de sécurité devenir acteurs de leur sécurité ?

Comment et sur quels critères les citoyens ont-ils été sélectionnés ?

S'agissant de la conférence des citoyens sur le Livre blanc de la sécurité intérieure, l'IFOP a été sollicité par le ministère de l'Intérieur pour sélectionner un groupe de 100 citoyens, représentant au mieux l'ensemble de la population de notre pays dans toutes ses composantes. Cette phase de recrutement a été menée sur l'ensemble du territoire, y compris les Outre-mer, par le réseau d'enquêteurs de l'IFOP et s'est étalée sur 4 semaines.

Compte tenu de sa taille, le panel ne prétend pas, par définition, à la représentativité de la population et il est impropre de parler d'échantillon représentatif ainsi qu'on le mentionne traditionnellement pour un sondage.

Néanmoins, il a été recruté de manière à refléter au mieux la diversité de la population française et à illustrer la variété des points de vue pouvant exister au sein de ce public.

Afin d'atteindre cet objectif de diversité, la répartition des citoyens a été réalisée en fonction de plusieurs critères. En particulier, il a été important de veiller, après la prise en compte du facteur géographique, à ce que le panel soit équilibré du point de vue socio-démographique, c'est-à-dire au plan générationnel et socio-professionnel. Cette répartition est conforme à la structure de population telle que définie par le recensement de l'INSEE.

IFOP pour le ministère de l'Intérieur

3. Programme de la conférence des citoyens pour le Livre blanc de la sécurité intérieure

Samedi 11 janvier

09h00 : Ouverture de la conférence des citoyens par Christophe CASTANER, ministre de l'Intérieur, accompagné de Laurent NUÑEZ, secrétaire d'État.

09h30 : Rappel de la méthodologie retenue pour le Livre blanc de la sécurité intérieure et de la conférence des citoyens
par Isabelle EPAILLARD, directrice de projet Livre blanc de la sécurité intérieure et Frédéric DABI, directeur général adjoint de l'IFOP

10h30-12h15 : Session d'information/formation

Première intervention - « État des lieux de la sécurité en France »

Par Christine GONZALEZ DEMICHEL, inspectrice générale de l'INSEE et cheffe du Service statistique ministériel de la sécurité intérieure et Camille CHAIZE, porte-parole du Ministère de l'Intérieur

Deuxième intervention - « La production de sécurité publique par les forces de sécurité intérieure »

Par le contrôleur général Michel LAVAUD, chef du service d'information et de communication de la police nationale et de la lieutenant-colonelle Maddy SCHEURER, porte-parole de la gendarmerie nationale, accompagnés de la commissaire divisionnaire Myriam AKKARI, directrice départementale de la sécurité publique de Saône-et-Loire et du capitaine Guillaume ARNAUD, commandant la compagnie de gendarmerie de Péronne (Somme)

12h30 : Pause - Buffet déjeunatoire

13h45-15h40 : Session d'information/formation

Troisième intervention - « La sécurité civile au service des citoyens et la gestion des crises »

Par le colonel Patrick GINDRE, chef du centre opérationnel de gestion interministérielle des crises(COGIC) et le contrôleur général Patrick BAUTHEAC, chef d'état-major interministériel de la zone de défense et de sécurité Ouest

Quatrième intervention « Les liens entre citoyens et forces de sécurité vus par des universitaires »

Par Thierry DELPEUCH, chercheur au CNRS et Jacques de MAILLARD, professeur de science politique à l'Université de Versailles-Saint-Quentin

16h00-18h30 : Travail en atelier par groupe de 25 personnes

- Atelier 1 : Quelles sont les attentes des citoyens à l'égard des forces de sécurité, et comment mieux y répondre (par l'information, la formation...) ?
- Atelier 2 : Quelle place pour le numérique dans la relation entre les citoyens et les forces de sécurité ?
- Atelier 3 : Comment les citoyens et les forces de sécurité peuvent-ils lutter contre les incivilités ?
- Atelier 4 : Comment les citoyens peuvent-ils avec les forces de sécurité devenir acteurs de leur sécurité ?

Dimanche 12 janvier

9H15-13h00 : Travail en atelier par groupe de 25 personnes

- Atelier 1 : Quelles sont les attentes des citoyens à l'égard des forces de sécurité, et comment mieux y répondre (par l'information, la formation...) ?
- Atelier 2 : Quelle place pour le numérique dans la relation entre les citoyens et les forces de sécurité ?
- Atelier 3 : Comment les citoyens et les forces de sécurité peuvent-ils lutter contre les incivilités ?
- Atelier 4 : Comment les citoyens peuvent-ils avec les forces de sécurité devenir acteurs de leur sécurité ?

Samedi 25 janvier

9H00-13h30 : Travail en atelier par groupe de 25 personnes

- Atelier 1 : Quelles sont les attentes des citoyens à l'égard des forces de sécurité, et comment mieux y répondre (par l'information, la formation...) ?
- Atelier 2 : Quelle place pour le numérique dans la relation entre les citoyens et les forces de sécurité ?
- Atelier 3 : Comment les citoyens et les forces de sécurité peuvent-ils lutter contre les incivilités ?
- Atelier 4 : Comment les citoyens peuvent-ils avec les forces de sécurité devenir acteurs de leur sécurité ?

12h30 : Pause - Buffet déjeunatoire

13h30-16h00 : Reprise du travail en atelier par groupe de 25 personnes

16h30-17h00 : Présentation et synthèse des propositions formulées par les ateliers de citoyens en présence de Christophe CASTANER, ministre de l'Intérieur, accompagné de Laurent NUÑEZ, secrétaire d'État

4. Lettre du ministre de l'Intérieur aux citoyens participant à la conférence



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Le Ministre

Paris, le 06/01/2020

Réf. : 20-000146-D / BDC-SCCI / YB

Madame, Monsieur,

Vous avez accepté de participer à la conférence citoyenne organisée dans le cadre de l'élaboration du livre blanc de la sécurité intérieure et je vous en remercie.

Voulu par le président de la République au lendemain du grand débat national puis annoncé par le Premier ministre lors de sa déclaration de politique générale devant l'Assemblée nationale le 12 juin dernier, le livre blanc devra constituer le **document de référence** du ministère de l'intérieur définissant les orientations de la politique de sécurité intérieure de la France pour les années à venir.

En effet, face aux évolutions profondes que nous connaissons, il faut nous préparer à assurer la sécurité de demain. Ces changements se reflètent dans la société, avec de nouveaux modes de vie et de nouvelles attentes de la population, avec aussi l'omniprésence du numérique. Ils se reflètent également dans de nouvelles polarisations de la délinquance et de la criminalité : persistance de la menace terroriste, banalisation de la violence, massification du fléau de la drogue, évolution de la criminalité organisée, émergence des risques climatiques et conjonction des crises.

Penser la sécurité au futur, c'est nous interroger sur les manières de mieux protéger les Françaises et les Français face à ces évolutions et, partant de ce principe, penser notre capacité d'anticipation et de lutte contre ces menaces, de gestion de crise, ainsi que les moyens et équipements nécessaires. Le livre blanc doit tenir compte de ces enjeux et dimensions. Il dressera un état des lieux de la menace et de ses évolutions afin, si besoin, d'adapter et de mieux orienter notre appareil de sécurité intérieure en ayant toujours à l'esprit la qualité de la relation entre les forces de sécurité intérieure et la population. Il revisitera les propositions de réforme déjà exprimées et sera porteur de nouvelles avancées. Le livre blanc a vocation à se traduire de manière opérationnelle, par différents vecteurs réglementaires et législatifs ou des instructions de politique publique.

ADRESSE POSTALE : PLACE BEAUVAU 75800 PARIS CEDEX 08 - STANDARD 01.49.27.49.27 - 01.40.07.60.60 .../...
ADRESSE INTERNET : www.interieur.gouv.fr



Les travaux pour la rédaction de ce livre blanc ont débuté en octobre dernier. Ils ont réuni l'ensemble des acteurs de la sécurité : forces de sécurité (Police nationale, Gendarmerie nationale, Sécurité civile), les partenaires ministériels (Armées, Justice) mais aussi les collectivités territoriales notamment les associations représentatives d'élus, la société civile au travers des opérateurs, comme les sociétés privées de sécurité et les bailleurs sociaux, des représentants de commerçants, mais également des chercheurs et des universitaires.

Dans un souci d'ouverture, au-delà des acteurs de la sécurité, j'ai souhaité élargir la concertation en associant les citoyens. Dans chaque département, les préfets organisent des assises territoriales dans lesquelles des habitants vont pouvoir participer. Au niveau national, le panel que vous constituez représente l'ensemble des citoyens de notre pays dans ses différentes composantes. Cette démarche novatrice pour le ministère de l'Intérieur répond à la volonté plus globale du président de la République de conduire les réformes du quinquennat de façon plus ouverte et participative. Au cours de ces journées, un temps important sera consacré à des formations ainsi qu'à des échanges avec des experts, afin de réunir les conditions d'un débat éclairé. Vous aurez ensuite pour objectif d'élaborer des propositions citoyennes, destinées à alimenter les réflexions et la rédaction du livre blanc.

Les travaux de votre conférence porteront sur le thème des relations entre les citoyens et les forces de sécurité intérieure. Cette thématique sera abordée sous différents angles : quelles sont les attentes des citoyens à l'égard des forces de sécurité, et comment mieux y répondre (par l'information, la formation) ? Quelle place pour le numérique dans les relations entre les citoyens et les forces de sécurité ? Comment les citoyens et les forces de sécurité peuvent-ils lutter contre les incivilités ? Comment les citoyens peuvent-ils avec les forces de sécurité devenir acteurs de leur sécurité ? Les réponses à ces questions permettront d'éclairer les choix des responsables politiques.

Les travaux se dérouleront de la façon suivante :

Samedi 11 janvier

9h 00 : ouverture de la conférence

10h30 : présentation de l'état des lieux de la sécurité en France par la porte-parole du ministère de l'Intérieur

11h00 : présentation de la production de sécurité publique par des policiers et des gendarmes

13h 45 : présentation de la sécurité civile au service des citoyens et la gestion des crises

14h40 : les liens entre citoyens et forces de sécurité vus par des universitaires

16h00 : début des travaux en ateliers thématiques

Dimanche 12 janvier

8h30 : accueil

09h15-13h00 : travail en ateliers thématiques

Samedi 25 janvier

08h30 : accueil

09h00 : travail en ateliers thématiques

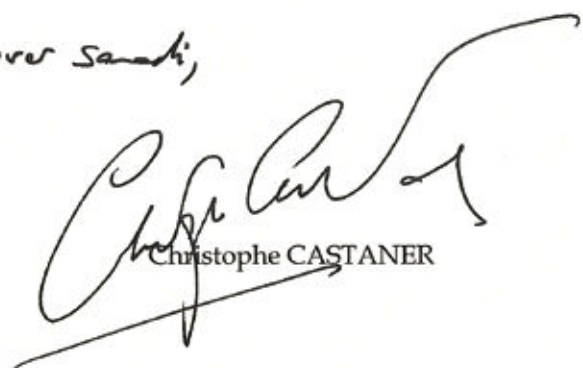
16h30 : présentation et synthèse des propositions formulées par les ateliers thématiques.

Vous trouverez ci-joint le déroulé détaillé du premier week-end des 11 et 12 janvier ainsi qu'un certain nombre de modalités pratiques pour l'organisation de votre participation à ces journées.

Nous comptons sur vous et faisons en sorte de faciliter votre venue et votre séjour à Paris afin que cette première conférence de citoyens au ministère de l'Intérieur soit source de propositions utiles et réalistes.

Vous remerciant encore pour votre implication je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

En l'attente de vous retrouver samedi,
B.e cordialement,



Christophe CASTANER

5. Document de présentation du ministère de l'Intérieur adressé aux participants

livre blanc de la sécurité intérieure.

Le ministère de l'Intérieur au service de la sécurité des Français.

Le ministère de l'Intérieur est au cœur de l'État et des territoires pour répondre au plus près au besoin de sécurité et de protection des citoyens. Il assure un service public de proximité en matière de sécurité et de gestion des crises. Il garantit les libertés publiques et applique les politiques d'immigration, d'accueil et d'asile pour les étrangers en France.

L'administration territoriale

Les représentants de l'État dans les régions et les départements sont les préfets. Ils dirigent les services territoriaux de l'État, préfetures de région, préfetures de département et sous-préfetures. Selon la Constitution, les préfets ont la charge des intérêts nationaux, du contrôle administratif et du respect des lois. Ils ont également la responsabilité de faire face aux

situations d'urgence et de crise de toute nature, en s'appuyant localement sur les policiers, les gendarmes, les sapeurs-pompiers et, plus largement, l'ensemble des agents de l'État. Deux préfetures de police répondent aux enjeux spécifiques de sécurité liés aux métropoles parisiennes et marseillaises.

La sécurité des biens et des personnes

Garantir les droits des citoyens, c'est assurer au quotidien la sécurité et la protection des personnes. Cette mission est dévolue à la gendarmerie nationale et à la police nationale. Sur la voie publique et au contact des habitants de chaque territoire, les personnels des commissariats de police et les brigades de gendarmerie œuvrent pour la tranquillité de tous et contre la délinquance. Depuis février 2018, une nouvelle doctrine d'action, la police de sécurité du

quotidien, contribue à renforcer le lien avec la population, dans une logique de service public, en donnant plus d'autonomie aux acteurs de terrain, en développant les démarches en ligne, en améliorant l'accueil des victimes et en simplifiant les procédures.

Dans le domaine de la police judiciaire, policiers et gendarmes mènent les enquêtes et luttent contre la criminalité organisée, l'économie souterraine et les trafics de toute nature. Il s'agit d'un

domaine en constante évolution. La police technique et scientifique se développe en permanence tout comme la lutte contre la cybercriminalité.

Les gendarmes mobiles et les policiers des compagnies républicaines de sécurité contribuent aux services d'ordre et garantissent le bon déroulement des événements de grande ampleur. Des services spécialisés conduisent des missions essentielles et sensibles, à l'image du renseignement intérieur ou de la protection des

La gendarmerie nationale

100 000 femmes et hommes de statut militaire. Elle intervient sur l'ensemble du territoire national, prioritairement dans les zones rurales et périurbaines ou villes moyennes, soit 95% du territoire et au bénéfice de 50% de la population, en métropole et outre-mer. Elle est compétente sur l'ensemble des missions de sécurité : assistance à personnes, prévention, intervention, police judiciaire, maintien de l'ordre et lutte contre le terrorisme. Elle participe à la défense de la Nation, sur les théâtres d'opérations extérieures auprès des autres militaires des Armées. Elle s'attache à privilégier le contact avec la

La police nationale

Force civile composée de 150 000 fonctionnaires : policiers, personnels administratifs, techniques et scientifiques.

Elle intervient sur l'ensemble du territoire. Ses commissariats, ouverts 24h/24 et 7j/7, accueillent le public dans les zones urbaines des moyennes et grandes villes. Avec une intervention de police toutes les 10 secondes, la police

La protection des populations

Le ministère de l'intérieur est le ministère du quotidien et de la gestion des crises.

Au quotidien, l'organisation des secours repose sur un maillage territorial fort des 6 339 centres d'incendie et de secours, exerçant un service public de proximité. Intervenant toutes les 6,4 secondes partout en France, les sapeurs-pompiers

personnalités sensibles. C'est également le cas dans le domaine de la lutte contre le terrorisme qui est une priorité absolue des forces de sécurité et qui requiert leur engagement total. Deux unités d'élite, le GIGN et le RAID ont pour mission d'intervenir en toute circonstance pour résoudre les situations extrêmes, telles que les prises d'otages.

Enfin, le ministère de l'Intérieur est le principal acteur dans le domaine de la sécurité routière.

population et à sécuriser toutes formes de mobilité des personnes et des biens sur les voies de communication. Elle s'appuie sur un maillage territorial de 3 100 brigades, points d'accueil du public, une force de maintien de l'ordre de 13 000 gendarmes et investit dans les innovations, notamment technologiques, pour faire face aux nouvelles menaces liées aux territoires numériques ou aux atteintes à l'environnement. Riche de son expérience d'institution multiséculaire, force militaire robuste face à la crise, la gendarmerie nationale s'adapte en permanence aux évolutions de la société

nationale a pour mission la protection des citoyens et des territoires. Suivant le type de mission, polyvalente ou spécialisée, elle doit s'adapter aux menaces en perpétuelle évolution : terrorisme, cybercriminalité, criminalité organisée, violences urbaines, délinquance générale et lutte contre l'immigration irrégulière. Elle a en charge 70% de la délinquance sur le territoire.

volontaires et professionnels sont des fonctionnaires territoriaux placés sous l'autorité opérationnelle du préfet de département.

Pour anticiper et gérer les situations d'urgence, la sécurité civile coordonne les moyens terrestres et aériens déployés sur l'ensemble du territoire, renforçant ainsi les dispositifs de secours locaux :

sapeurs-pompiers, sapeurs-sauveteurs des formations militaires de la sécurité civile, démineurs, pilotes d'avions et d'hélicoptères et logisticiens. Tous sont formés pour intervenir sur tout type de catastrophes, qu'elles soient naturelles ou technologiques.

L'évolution des risques, le changement climatique, le vieillissement de la population sont autant de facteurs qui nécessitent l'adaptation constante de la réponse opérationnelle des forces de secours.

La sécurité civile

250 000 sapeurs-pompiers et 2 500 femmes et hommes des moyens nationaux (terrestres et aériens).

Secours à la personne, lutte contre les incendies, protection de l'environnement et gestion des crises, les missions de la sécurité civile sont multiples. Elle s'appuie sur les sapeurs-pompiers

La capacité de résilience des populations face aux menaces est au cœur des programmes de formation et des actions de sensibilisation de la sécurité civile. Chaque année, de plus en plus de Français sont formés aux gestes qui sauvent pour devenir acteurs de leur propre sécurité.

Sur décision du Premier ministre, le ministère de l'Intérieur prend en charge le pilotage du Centre interministériel de crise (CIC) qui coordonne l'action de l'ensemble des pouvoirs publics en cas de crise majeure.

départementaux et ses renforts nationaux pour intervenir sur l'ensemble du territoire national, mais également à l'étranger.

Au cœur de ce dispositif qui repose sur la proximité, les soldats du feu représentent le premier maillon de la chaîne du secours, s'appuyant également sur le réseau des bénévoles des associations de protection civile.

